

# Sur l'avenir du FSE

lundi 22 novembre 2010, par [CIFS](#) (Date de rédaction antérieure : 21 novembre 2010).

**Suite à la dernière réunion du Comité français d'initiative pour les Forums sociaux (CIFS), voici le message qui a été envoyé de la part du CIFS sur les listes du FSE.**

---

Le CIFS (Comité français d'initiative pour les Forums sociaux) s'est réuni le 15 novembre afin de faire le bilan de l'assemblée européenne des 23 et 24 octobre à Paris et d'envisager les suites à y donner. Lors de l'AEP, nous avons eu des débats et échanges sur la situation (crise, mobilisations...) et sur la situation et l'avenir du FSE. Un certain nombre de propositions, prenant en compte ces débats ont été formulées pendant cette rencontre européenne.

Concernant le processus du FSE lui-même, le CIFS s'associe à la volonté exprimée à la dernière AEP de redynamiser le processus, même en l'absence de proposition concrète de lieu d'accueil, de calendrier, ou de propositions alternatives quant à la forme de futurs FSE.

Nous estimons utile de poursuivre le débat sur l'avenir du FSE et de travailler à sa relance, à son élargissement (géographique, acteurs sociaux, réseaux qui se sont éloignés...), à l'organisation d'un séminaire européen d'ici un an, par exemple à l'occasion des 10 ans du forum (à Florence ?).

Le CIFS propose donc de continuer à travailler sur ces pistes évoquées lors de l'assemblée des 23 et 24.

Dans le même temps, la proposition d'organiser une conférence européenne, en mai ou juin 2011, sur l'Europe face à la crise : Dette, plans d'austérité ? doit se concrétiser, et donner au FSE une perspective immédiate. Il faudrait que rapidement un groupe de travail fasse des propositions d'organisation, de date et de lieu.

Enfin, l'organisation d'un contre-sommet à l'occasion des réunions du G8 et G20 en France devrait également être inscrite dans l'agenda du FSE. Le CIFS a envoyé récemment des premières informations à ce sujet.

L'organisation d'une prochaine AEP fin février, début mars est donc importante et permettrait d'avancer sur ces différentes questions et sur la mise en œuvre de ces propositions.

Il serait nécessaire que les organisations de Hongrie confirment leur invitation et qu'un groupe de travail européen travaille à la préparation de cette AEP.

